



## Traité Troumot

### Michna 2 - Chapitre 6

בת ישראל שאכלה תרומה, ואחר כך נישאת לכוהן אם תרומה  
שלא זכה בה כוהן אכלה, משלמת קרן וחומש לעצמה. ואם  
תרומה שזכה בה כוהן אכלה משלמת קרן  
לבעלים, וחומש לעצמה: מפני שאמרו, האוכל תרומה שוגג  
משלם קרן לבעלים, וחומש למי שירצה.

Si la fille d'un Israélite a mangé de la térouma et qu'après, elle a épousé un Cohen, si c'est de la térouma que le Cohen n'a pas encore reçue qu'elle a mangée, elle paye le montant et le cinquième à elle-même. Si c'est de la térouma qu'un Cohen a déjà reçue, elle paye le montant au Cohen propriétaire et le cinquième à elle-même, car les Sages ont dit : celui qui mange de la térouma par erreur paye le montant au propriétaire et le cinquième à qui il veut.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)